

A.S.A.A.M. BIENVENUE

Nous vous remercions d'avoir choisi de devenir plongeur ASAAM. ASSOCIATION SPORTS ACTIONS AVENTURES MAROC (ASAAM) possède une grande richesse en savoir- faire et en qualité pédagogique et pratique. Cette richesse est renforcée par la diversité comme les expériences et les parcours de chaque instructeur. Afin d'améliorer en permanence le professionnalisme de chacun d'entre nous et d'appréhender au mieux les évolutions de notre sport. L'ASAAM fait du développement des compétences un axe majeur de sa politique ; formation et évolution en sont les éléments moteurs.

L'ASSOCIATION SPORTS ACTIONS AVENTURES MAROC (ASAAM) a été crée en 2015 par un groupe de plongeurs passionnés provenant d'organisations différentes (CMAS, PADI, ADIP, SSI....). L'ASAAM a déposé sa demande d'affiliation à la fédération marocaine de plongée et activités subaquatiques en 2017, dans les années qui suivent l'ASAAM a intensifié de manière continue sa présence sur la scène nationale de la plongée.

L'affiliation de l'ASAAM est approuvée par la fédération marocaine de plongée et activités subaquatiques 2021

Les objectifs de notre association se traduisent par la pratique de l'éducation physique et sportive, notamment le développement, par tous les moyens nécessaires aux niveaux sportif, technique et scientifique, de la connaissance et de la découverte du monde marin à travers la plongée sous marine ainsi que la plongée sportive, la biologie marine, la photographie sous-marine, la natation liée à la plongée sous-marine en tous genres, que ce soit en mer, en piscine, en vallées ou bassins d'eau, ainsi que le travail de création et d'animation d'initiatives afin de préserver le milieu sous-marin.

Le programme de formation de l'ASAAM est conçu de telle façon que l'élève évolue selon ses possibilités. Ainsi, après l'obtention de brevet Niveau 1* et après un certain nombre de plongées vous pouvez approfondir vos connaissances en suivant les cours plongeur Niveau 2**, plongeur Niveau 3***.....

Manuel du plongeur Niveau 1*

Durant les leçons théoriques, votre instructeur vous expliquera les caractéristiques inhérentes au matériel et à son usage, à la physique de la plongée, à la nature du milieu marin, ses modifications et son influence. Les leçons en piscine vous permettront de vous familiariser avec le matériel et d'apprendre à faire face à des situations particulières. En milieu naturel, vous devez exécuter les exercices déjà réussis en piscine. Ceci vous permettra de vous rendre compte de la différence et de prendre confiance en vos capacités. Vous commencer vos premières plongées accompagné de votre moniteur et vous y découvrirez les joies et beautés du monde sous marin.

Le présent manuel ne peut remplacer le moniteur. ASSAM ne peut être tenu responsable d'éventuelles erreurs dans cet ouvrage.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier très sincèrement tous les membres de l'ASAAM du soutien qu'ils nous apportent et ont consacré du temps pour nous faire connaitre.

Quelles sont donc les conditions d'accès à la formation ?

- Ètre âgé de 14 ans au moins à la date de délivrance (autorisation d'un responsable légal pour les mineurs).
- L'âge minimum requis peut être abaissé à 12 ans dans les conditions suivantes :
- Demande volontaire de l'intéressé(e).
- Demande des parents au président du club ou au responsable de la structure commerciale agréée.
- Avis favorable du moniteur et du président de l'ASSOCIATION
- Présenter un Certificat d'Absence de Contre-indication de moins d'un an.

Les prérogatives d'un plongeur Niveau 1*? Le plongeur Niveau 1 est capable de réaliser des plongées d'exploration :

Jusqu'à 20 m de profondeur, au sein d'une palanquée, avec un **Guide de Palanquée**(**GP**) qui prend en charge la conduite de la plongée.

Ces plongées sont réalisées dans le cadre d'une organisation sécurisée, mise en place par un **Directeur de Plongée (DP)**, selon les règles définies par le Code du sport et la Fédération Marocaine de Plongée sous marine